

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS DE FORMATIONS

LA FORMATION DOCTORALE SUPPOSE DE VALIDER **30 PTS AU COURS DES 3 ANS DE THESE,** GRACE A DES FORMATIONS SUIVIES ET DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

TEMPORALITE DE LA VALIDATION DES POINTS DE FORMATION ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- 8 pts minimum tous les ans
- 20 pts minimum au cours des deux premières années de thèse

Les formations suivies ou activités complémentaires visent à répondre à **8 objectifs principaux, réparties dans 3 catégories** et à acquérir **6 macro-compétences (cf Annexe 1)**.

Catégorie 1 : DEVENIR PROFESSIONNEL	8 points min
(1) préparation du devenir professionnel dans le secteur public comme dans le secteur privé	
Catégorie 2 : OUTILS	7 points min
(2) utile pour la réalisation des travaux personnels de recherche [cours de stat, bases de données, informatique, ...]	0pt min
(3) éthique de la recherche et intégrité scientifique [obligatoire en 1^{ère} année]	2pts min
(4) utile pour la rédaction de la thèse ou pour l'exposition écrite ou orale des travaux de recherche	2pts min
(5) formant à la science ouverte [obligatoire en 2^{ème} année]	1 pt min
Catégorie 3 : CULTURE SCIENTIFIQUE ET OUVERTURE INTERNATIONALE	15 points min
(6) confortant la culture scientifique des doctorants	11pts min
(7) formant au développement durable et soutenable [obligatoire en 3^{ème} année]	1pt min - 2pts max
(8) favorisant l'ouverture internationale	2pts

Les formations suivies ou activités complémentaires visent à compléter les compétences acquises lors de la réalisation du travail de thèse. A la fin du doctorat, les doctorants doivent pouvoir posséder les macros-compétences suivantes (via l'acquisition d'au moins une compétence par macro-compétence). Voir Annexe à ce document.

Les tableaux présentés aux pages suivantes expliquent **comment ces points et compétences peuvent être validés**.

- Catégorie 1 : Devenir professionnel, voir p2
- Catégorie 2 : Outils, voir p3
- Catégorie 3 : Culture scientifique et ouverture internationale, voir p4

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS DE FORMATIONS

REPARTITION DES POINTS FORMATION ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES SUIVANT DIFFERENTS OBJECTIFS

CATEGORIE 1 : DEVENIR PROFESSIONNEL	
8 points minimum de formations et activités complémentaires :	
<ul style="list-style-type: none"> aidant les doctorant.e.s à préparer leur devenir professionnel dans le secteur public comme dans le secteur privé (obligatoire selon la réglementation nationale) 	
Activités possibles (Liste non exhaustive)	Points attribués / Compétences visées
<ul style="list-style-type: none"> Engagement associatif étudiant / Entreprenariat <i>(membre du bureau d'une association étudiante, participation active à une société savante ou à une association de diffusion de la science)</i> 	<p>2 pts max sur la durée de la thèse <i>Bloc de compétences n°6</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Représentant des doctorants dans les conseils de laboratoire, d'école doctorale, de Graduate School, etc... 	<p>1 pt par année de mandat 3 pts max sur la durée de la thèse <i>Bloc de compétences n°6</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Pour tous les doctorants qui enseignent (mission d'enseignement, vacations, etc) 	<p>2 pts = 64 h eq TD 6 pts max sur la durée de la thèse <i>Bloc de compétences n°5</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> Formations du service d'insertion professionnelle ou Maison du Doctorat : <i>(Rédaction de CV, Conduite d'entretien, Bilan de performance, Connaissance du monde de l'entreprise/ de la recherche, Valorisation de la recherche, consultance, prise de brevet, ...)</i> 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS DE FORMATIONS

CATEGORIE 2 : OUTILS

7 points min de formations et activités complémentaires, se décomposant comme suit :

- Utiles pour la réalisation des travaux personnels de recherche : **0 pt min**
- Ethique de la recherche et l'intégrité scientifique (**OBLIGATOIRE en 1ère année**) : **2 pts min**
- Utiles pour la rédaction de la thèse ou exposition écrite-orale des travaux : **2 pts min**
- Formant à la science ouverte (**OBLIGATOIRE en 2^{ème} année**) : **0 pt min**

Activités possibles (Liste non exhaustive)	Points attribués / Compétences visées
<ul style="list-style-type: none"> • Suivis de cours portant sur les outils utiles à la réalisation des travaux de thèse (logiciels statistiques, LaTeX, logiciels de référencements, formations à la recherche bibliographique...) 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • MOOC (si attestation de suivi et de réussite) 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en éthique et intégrité, proposée par les universités, ED, Graduate Schools, la maison du doctorat, MOOC.... 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en science ouverte proposée par les universités, ED, Graduate Schools, la maison du doctorat, MOOC.... 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS DE FORMATIONS

CATEGORIE 3 : CULTURE SCIENTIFIQUE ET OUVERTURE INTERNATIONALE

15 points minimum de formations et activités complémentaires :

- Confortant la culture scientifique des doctorants : **11 pts min**
- Formations au développement durable et soutenable (**OBLIGATOIRE en 3^{ème} année**) : **1 pt min**
- Favorisant leur ouverture internationale : **2 pts**

Activités possibles (Liste non exhaustive)	Points attribués / Compétences visées
<ul style="list-style-type: none"> • Suivis de cours, • Ecole d'été • Formations spécialisées 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation Développement durable et soutenable <i>proposée par les universités, ED, Graduate Schools, Maison du doctorat, MOOC....</i> 	<p>1 pt = 5h de formation (approx) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Participation à une manifestation scientifique <u>avec</u> communication 	<p>2 pts par jour de congrès 3 pts max sur la durée de la thèse (il est souhaitable de faire plusieurs communications, mais ne rentrent pas toutes dans les 30 pts à valider) <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Séminaires scientifiques 	<p>1 pt = 5h de séminaires (approx) <i>Sur justificatif</i> <i>Bloc de compétences n°5</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Membre d'un comité d'organisation d'une manifestation scientifique 	<p>1 pt par manifestation 3 pts max sur la durée de la thèse <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Formation anglais ou français 	<p>3 pts max en fonction du nombre d'heures <i>Bloc de compétences selon la formation</i></p>

Cas des doctorant.e.s en contrat CIFRE et en FTLV (Formation Tout au Long de la Vie) :

- **Contrat CIFRE** : les doctorants peuvent demander à valoriser leurs activités hors Recherche au sein de l'entreprise pour valider 6 ps (max) dans la Catégorie « Insertion professionnelle ». Ecrire une lettre et la déposer dans la rubrique « Hors catalogue » sur Adum
- **FTLV** : les doctorant(e)s ayant déjà une activité professionnelle hors Thèse et exerçant en parallèle de leur thèse peuvent valider l'ensemble des points *sur la durée de la thèse*. Ils ou elles sont exemptés des 8 pts relatifs à l'insertion professionnelle.

MODALITES DE DECOMPTE DES POINTS DE FORMATIONS

ANNEXE 1- Blocs de compétences du Diplôme de Doctorat

Bloc 1 Conception et élaboration d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

<i>disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé</i>
<i>faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale</i>
<i>identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;</i>
<i>identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;</i>
<i>apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;</i>
<i>s'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel</i>

Bloc 2 Mise en œuvre d'une démarche de recherche et développement, d'études et prospective

<i>mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation</i>
<i>mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R&D</i>
<i>garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés</i>
<i>gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R&D</i>
<i>mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R&D, d'études ou d'innovation</i>

Bloc 3 Valorisation et transfert des résultats d'une démarche R&D, d'études et prospective

<i>mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux</i>
<i>respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur</i>
<i>respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels</i>
<i>mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles</i>
<i>mobiliser les techniques de communication de données en « open data » pour valoriser des démarches et résultats.</i>

Bloc 4 Veille scientifique et technologique à l'échelle internationale

<i>acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale</i>
<i>disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles</i>
<i>dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels</i>
<i>développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale</i>
<i>disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau</i>

Bloc 5 Formation et diffusion de la culture scientifique et technique

<i>rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral</i>
<i>enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés</i>
<i>s'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde</i>

Bloc 6 Encadrement d'équipes dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

<i>animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires</i>
<i>repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires</i>
<i>construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe</i>
<i>identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel</i>
<i>évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs</i>